LES GRÈVES

AUX ACIERIES DU NORD A MAUBEUGE

Cent quatre-vingt-dix ouvriers du Nord, route de Valenciennes, se sont mis en grève, réclamant le rétablissement de l'indemnité de cherté de vie, qui leur a été diminuée depuis le 1er juin.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI

UN NON-LIEU

Le Parquet d'Avesnes a rendu un non-lieu en faveur de M. Jules Bonches, inculpé d'intelligences avec l'ennemi et arrêté le 25 mars dernier.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, Lundi 6 JUIN:

Aujourd'hui, saint Claude; demain, saint Paul. 157e jour de l'année.

Soleil: Lever, 4 h. 51; coucher, 19 h. 48.

Lune: Dernier quartier du 29 mai. Nouvelle, le 6 juin.

A 20 h., « Manon », opéra-comique, au Casino.

UNE RÉUNION de la Chambre de Commerce de Roubaix

Dans la réunion qu'elle a tenue le 3 juin, la Chambre de commerce de Roubaix a pris les délibérations suivantes:

ELECTORAT DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Elle a exprimé un avis tendant à ce qu'il soit apporté à la loi sur l'électorat des Tribunaux de de commerce diverses modifications qui lui paraissent nécessaires.

SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DU BOULEVARD D'HALLUIN

Elle a formulé une protestation énergique contre le projet formé par la Compagnie du Nord, à l'effet de supprimer le passage à niveau du Boulevard d'Halluin qui est remplacé par un passage inférieur à établir aux abords du canal, à 183 mètres plus loin, vers Tourcoing.

DOUBLEMENT DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Elle s'est élevée très vivement contre l'intention prêtée au Ministre des Finances, de faire doubler la taxe sur le chiffre d'affaires, pour permettre de réduire le droit de circulation sur les vins. Elle a appuyé de toutes ses forces à ce sujet, le télégramme suivant qui a été adressé, en son nom, le 31 mai, au Ministre des Finances.

« Sommes informés que vous êtes disposé à proposer doublement taxe sur chiffre d'affaires. Protestons énergiquement contre une telle proposition dont adoption aurait pour résultat, en augmentant charges commerce et industrie, reculer reprise affaires, prolonger chômage ouvrier, augmenter prix de la vie et entraver exportation.

» Produits industrie textile, notamment, subissant taxe chiffre d'affaires, au fur et à mesure transformations sont particulièrement menacés.

» Prière instante abandonner cette idée. »

PRODUITS DESTINÉS A LA FABRICATION DE LA TEINTURE

Elle a pris communication de la réponse de M. le Ministre du Commerce aux observations qu'elle lui avait présentées, au sujet des coefficients appliqués aux droits de douane relatifs à des produits tinctoriaux qui ne se fabriquent pas en France ou qui s'y fabriquent en quantité insuffisante.

ETATS-UNIS. — L'INDUSTRIE DU TAPIS VIS-A-VIS DES DROITS DE DOUANE PROJETÉS.

Elle a signalé aux Pouvoirs publics les conséquences que peut avoir pour l'industrie française du tapis, le nouveau tarif douanier qui est à l'étude aux Etats-Unis. Elle insiste sur la nécessité de suivre cette étude et de faire toutes diligences pour sauvegarder notre exportation dans ce pays.

TÉLÉPHONE. — ETABLISSEMENT DE NOUVEAUX CABLES ENTRE LILLE, ROUBAIX ET TOURCOING.

Elle se montre favorable, en principe, à l'établissement de nouveaux câbles téléphoniques entre Lille, Roubaix et Tourcoing et à la combinaison financière qui y est attachée. Toutefois, elle subordonne son acceptation définitive à celle des Chambres de commerce de Lille et de Tourcoing et des Municipalités des trois villes de Lille, Roubaix et Tourcoing.

ALLEMAGNE IMPORTATION DE TISSUS FRANÇAIS

Le Gouvernement allemand refuserait systématiquement d'accorder à ses nationaux des permis leur permettant d'importer des produits français, notamment des tissus, dont l'achat aurait été conclu avec des industriels du Nord.

La Chambre de commerce est avisée que le Gouvernement français est disposé à intervenir, mais qu'il désire, au préalable, être renseigné, par les intéressés, sur les conditions dans lesquelles, ont été ou seront faites les demandes de licence d'importation ayant trait à l'exécution des marchés.

TRANSPORTS PAR CHEMINS DE FER. — FILS ET TISSUS DE LAINE. — TARIF D'EXPORTATION.

En réponse à une observation que lui avait présentée la Chambre de commerce de Roubaix, au sujet du tarif de transport appliqué aux fils et tissus de laine, M. le Ministre des Travaux publics fait savoir qu'en vertu des dispositions de l'art. 3 des tarifs généraux intérieurs et communs de P.V., une réduction de 10 0/0 sur les prix de ces tarifs, est accordée pour les fils et tissus de laine destinés à l'exportation.

ALLOCATIONS FAMILIALES AUX OUVRIERS DU BATIMENT

La Chambre a reçu communication de la décision par laquelle la Fédération régionale des Chambres syndicales du Nord de la France accorde à partir du 1er mai 1921, aux chefs de famille de l'industrie du bâtiment dont le salaire ou les appointements n'excèdent pas 12.000 fr. par an:

1° Une allocation de 1 fr. par journée de travail et par enfant, en dessous de 14 ans (25 fr. par mois et par enfant pour les ouvriers et employés payés au mois);

2° Une prime fixe de 200 fr. à chaque naissance d'enfant.

ADMISSION TEMPORAIRE DES LENTILLES

La Chambre de commerce ne voit aucun inconvénient à ce que le régime de l'admission temporaire soit étendu aux lentilles; elle décide de répondre dans ce sens à la question que lui a posée M. le Ministre du Commerce.

LE COMMERCE DES TEXTILES EN GRÈCE

La Chambre de commerce prend connaissance d'une communication qui lui est faite et d'après laquelle il y aurait avantage pour le commerce du tissu à exercer son action en Grèce où il y a de pressants besoins à satisfaire. Les tissus de Roubaix notamment, pourraient regagner une bonne partie du terrain perdu, si dans ce but, et tout en surveillant soigneusement le crédit, quelques sacrifices pouvaient être consentis pour réhabiliter

Pour repeupler les canaux et rivières

Par suite de la destruction complète, en 1918, du canal, les pêcheurs à la ligne ne trouvent plus à pratiquer leur sport favori, à moins de déplacements très longs.

Pour obvier à cet inconvénient le Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing n'a cessé de faire des démarches et pétitions auprès des ministères des R. L. et de l'Agriculture. Il put même déverser déjà environ 60.000 jeunes anguilles et il espère arriver à de meilleurs résultats pendant au moins 5 ans et à acclimater dans les eaux diverses variétés de carpes, tanches, etc.

Voici encore une bonne nouvelle qui fera prendre patience aux pêcheurs: il s'agit du poisson que l'Allemagne doit fournir pour remplacer celui qui a été détruit.

Les chiffres suivants sont extraits du protocole intervenu le 4 février dernier, fixant les quantités à recevoir:

1° Trois millions, d'œufs embryonnés de saumon; 2° Cinq millions, d'œufs embryonnés de truites communes; 3° Trois millions, d'alevins de carpes, âgés d'un été; 4° Deux cent mille kilogs, d'alevins de carpes âgés de 2 étés, et d'un poids variant de 100 à 250 grammes; 5° Cent mille alevins de carpes « Lantitz » à écailles, âgés de 2 étés et d'un poids minimum de 250 grammes; 6° Deux cent mille, alevins de tanches vulgaires mesurant 10 centimètres au minimum.

Les livraisons s'effectueront aux mois de janvier et février de chaque année et s'étendront sur une période de 5 années à dater du 1er janvier 1922, par l'intermédiaire de la Commission des réparations.

Le Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing, fondé en 1908, a son siège, Café Augem-Parsis, 12, place de la Gare, à Roubaix; il compte sur tous les pêcheurs pour seconder ses efforts.

L'INSTALLATION DE M. L'ABBÉ BOULANGER

CURÉ DE SAINT-MICHEL

Dimanche après-midi, le coquet quartier Saint-Michel avait revêtu un aspect de fête. La paroisse tout entière tenait à témoigner de sa vive sympathie et de son grand respect envers M. l'abbé Boulanger, le nouveau pasteur que lui a délégué l'autorité diocésaine et dont l'installation se célébrait à 15 heures.

Bien avant cette heure, les œuvres paroissiales étaient venus se grouper, rue Montgolfier, prêtes à faire cortège au nouveau curé qui était descendu au 310 de la rue de Lannoy, chez Mme Candelier, présidente de la Ligue patriotique des Dames Françaises. C'est là que vint le prendre le clergé. M. Candelier eut quelques mots délicats de souhaits avant le départ du cortège.

En tête de celui-ci venaient un groupe cycliste, aux machines couvertes de fleurs, puis les enfants des écoles, l'Association Jeanne-d'Arc, le patronage Saint-Michel, un groupe de « boy-scouts », et enfin, entourant le nouveau pasteur, le clergé, parmi lequel on remarquait M. le chanoine Catteau, doyen de Saint-Martin; MM. les abbés Cochez, curé du Sacré-Cœur; Bayart, de Saint-Joseph; Duflos, de Saint-Jean-Baptiste; Agache, du Saint-Rédempteur; Goguillon, de Ste-Elisabeth; Bereaud, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres; Rommens, aumônier de l'Hôpital; Dejongkère, de l'Institution N.-D. des Victoires; Hovart, séminariste de la paroisse; Rousé, vicaire infatigable, et à qui avait incombé toute l'organisation de cette journée.

A quelques mètres de l'église, une banderolle était tendue au travers de la rue et portait ces mots: « Paroisse Saint-Michel. Honneur à notre Pasteur! »

Au seuil de l'église, en l'absence de M. J. Dhalluin, président du Conseil paroissial, c'est à M. Pierre Parent, président de l'Association du T.-S. Sacrement, membre du Conseil paroissial, que revint la mission de présenter au nouveau curé, les souhaits de bienvenue de la paroisse et des différentes œuvres. Après les remerciements de M. l'abbé Boulanger, une fillette, Mlle Devillers, récita un aimable compliment et remit entre les mains du curé, les clefs de l'église.

Au chant du « Veni Creator », le clergé pénétra dans le chœur, où M. l'abbé Goguillon procéda aussitôt après à la cérémonie de l'installation.

Après avoir rappelé l'œuvre de M. l'abbé Bethléem, durant son séjour dans cette paroisse, il présenta M. l'abbé Boulanger et demanda aux fidèles de reporter sur lui, le respect, la vénération et l'affection qu'ils avaient pour son prédécesseur.

Le nouveau curé, très ému, assura ses paroissiens de tout son dévouement et eut un souvenir tout spécial, pour son ami, M. l'abbé Chavatte, fondateur de cette paroisse, mort avant qu'il ait pu voir ses efforts couronnés de succès.

La cérémonie se termina par un salut solennel dont les chants furent exécutés avec talent par la Chorale paroissiale.

Concours de chant, déclamation et théâtre du 14 juillet 1921

Les différents concours organisés à l'occasion de la Fête nationale seront donnés cette année dans sept salles, dont deux pour la partie théâtrale.

Les inscriptions seront reçues à la mairie, bureau des Archives, bâtiment central, entresol côté droit, tous les jours, de 8 h. à midi et de 14 à 18 heures, à partir de demain, lundi 6 juin.

Pour permettre le dédoublement des salles qui pourraient être trop chargées, les concurrents sont priés de se faire inscrire sans tarder.

Les grands lauréats d'avant-guerre ont, cette année encore, et par exception, la faculté de se faire inscrire, soit en division d'excellence, soit en division d'honneur, actuellement rétablie.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours aux Halles. Vente Libre de Beurre, 11.00; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.40 les 250 gr.; Fromage Hollande, 9.00 le kil.; Margarine, 6.50 le kil.; Conserves cassoulet, 1.60 la boîte; Brosses diverses de tous prix.

VENTE LIBRE DU VIN ROUGE ET BLANC
1.30 et 2.00 le litre

POMMES DE TERRE DE MERVILLE
0.50 le kil. (2 kilos par personne)
Se munir de la carte de denrées

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES
Salle des fêtes, rue de l'Hospice

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX CHOMEURS
Lundi 6: 8 h., 3.871 à 4.020; 9 h., 4.021 à 4.160; 10 h., 4.161 à 4.290; 11 h., 4.291 à 4.430; 2 h., 4.431 à 4.570; 3 h., 4.571 à 4.710; 4 h., 4.711 à 4.840.
Mardi 7: 8 h., 4.841 à 4.980; 9 h., 4.981 à 5.120; 10 h., 5.121 à 5.250; 11 h., 5.251 à 5.390; 2 h., 5.391 à 5.530; 3 h., 5.531 à 5.760; 4 h., 5.761 à 5.910; 5 h., 5.911 à 6.040.

HALLE FLIPO. En vente un wagon Gruyère à 10 fr. le kilo (baisse de 4 fr.). 3.000 kilos beurre extra fin, 11.50. Chester, 9 à 12 fr. Hollande, 8 à 9 fr. Biscuits, 6 fr. Pain d'épice, 4 fr. Café, 8 fr. 76376d

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — *Manifestation de sympathie en faveur de trois médaillés du Travail.* — Une fête intime réunissait dimanche à midi, dans la salle du Conseil de la Caisse d'Epargne, sous la présidence de M. B. Wibaux, la commission et le personnel.

MM. Anselme Deffrennes, Louis Lepers, Louis Lauridan, présidents respectifs de Lannoy, Croix et Wattrelos, rehaussaient par leur présence cette cérémonie.

M. B. Wibaux, au nom de l'administration de Roubaix, remercie d'abord les présidents des succursales d'avoir bien voulu répondre à son appel pour offrir au nom de la Caisse-Mère et des succursales ses plus empressés compliments aux nouveaux médaillés, à raison de la distinction dont ils se sont rendus dignes à tous égards; il les félicite très cordialement de cette distinction, due à leur travail persévérant et à leurs mérites; il souhaite de pouvoir longtemps encore compter sur leur bonne collaboration.

M. Scherpereel, trésorier, traduit ensuite en excellents termes, les sentiments de bonne confraternité qui unissent le personnel à ses sympathiques collègues et un magnifique bronze d'art est offert à chacun des médaillés, en témoignage de leur dévouée collaboration.

M. D. Descamps, au nom des sous-caissiers, remercie chaleureusement l'administration et son trésorier pour les compliments qui leur ont été si cordialement exprimés; ils garderont ce précieux témoignage en souvenir de cette belle manifestation; témoignage qui perpétuera dans leurs familles les liens étroits qui les ont attachés si longtemps à la caisse et termine en assurant qu'ils resteront toujours les serviteurs dévoués de l'administration de la Caisse d'Epargne.

M. L. Lepers dans une délicate allocution, répond à M. Descamps, en lui adressant, au nom du Conseil de Direction de Croix, ses plus chaleureuses félicitations; M. A. Deffrennes, de Lannoy, et Lauridan, de Wattrelos, unis dans les mêmes sentiments, expriment à M. E. Marsilia et P. Dupire, leurs compliments empreints de la plus vive estime et de la plus grande sympathie.

Un vin d'honneur fut ensuite offert aux nouveaux médaillés et tous se retirèrent emportant la meilleure impression de cette intéressante réunion qui marquera dans les annales de la Caisse d'Epargne.

NOS MORTS GLORIEUX. — *M. Louis Mory.* — Le 9 septembre 1914, dans sa 23e année, mourait des suites de ses blessures à Rieux (Marne), M. Louis Mory, soldat au 1er R. I., décoré de la médaille militaire, fils de Mme Mory-Bayard, 125, rue du Coq-Français.

Le corps, exhumé du cimetière militaire de Soizy-au-Bois, sera ramené à Roubaix, où un service sera célébré, jeudi 9 juin, à 9 heures 30, en l'église Ste-Elisabeth.

TRES BONNE RECOMPENSE à qui rapportera 71, Grande-Rue, Rx, un fox-terrier blanc, une oreille noire, une oreille blanche, un œil cerclé noir, perdu samedi midi.

LA SOCIETE MUTUELLE des ANCIENS MILITAIRES DE ROUBAIX a tenu son assemblée générale dimanche, à 11 h., en son local, 63, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Paul Seynaeve, entouré des membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance, le président excuse M. Edouard Roussel fils, président d'honneur, empêché.

Grâce au concours de M. Roussel, dit-il, nous avons pu recueillir une somme d'environ 1.500 francs des membres honoraires, ce dont nous lui sommes reconnaissants. On procède ensuite à l'appel des membres disparus au cours de la grande guerre, et M. Seynaeve adresse, au nom des Anciens Militaires, les condoléances sincères de l'assemblée à M. Roget, le dévoué trésorier-secrétaire, qui vient de perdre sa femme, et invite les sociétaires à assister, lundi, à ses funérailles.

La situation financière, ainsi que le déclare le président, est des plus prospère, après paiement de 15.000 fr. aux veuves de guerre des sociétaires, il reste actuellement une somme de 16.231 fr. 21, comme capital, déduction faite aussi des indemnités payées aux malades, blessés, etc. Ceci, est-il ajouté, grâce aux subsides et dons reçus jusqu'à ce jour.

M. Dubus, délégué de la société au récent Congrès mutualiste, qui a eu lieu à Lille, donne lecture d'un rapport documenté qui met en lumière, les différentes phases du projet de loi, permettant de laisser aux sociétés mutuelles leur autonomie.

M. Degand signale les inconvénients de la nouvelle loi mutualiste qui, dit-il, a besoin d'être modifiée, car elle porterait atteinte à la situation modeste et intéressante des travailleurs, si la cotisation était prélevée sur les salaires.

L'orateur soumet ensuite à l'assemblée l'idée conçue au sein du Comité des Mutuelles de Roubaix, de faire construire des « Maisons Mutualistes », moyennant une cotisation-tombola de 5 fr. par chaque mutualiste. Ces maisons seraient tirées au sort entre les adhérents. La proposition reçoit bon accueil, et l'assemblée est d'accord pour en continuer l'étude.

La séance est levée à 12 h. 15.

LE SUPER-BOCK est vendu partout 0 fr. 80 le litre. 76388d

UNE RECEPTION A LA SOCIETE L'ANCIENNE. — Une réception intime a eu lieu à la société de gymnastique l'Ancienne, en l'honneur de la section rentrée victorieuse de la Fête fédérale de Lille.

M. J. Desruelles a félicité et remercié tous les artisans du succès, en particulier MM. Sandras, moniteur-chef; Vroman, directeur technique; les vice-présidents, secrétaires, trésoriers, anciens, ayant pris part au concours, etc. Il a remercié de leur présence M. Edouard Roussel, président d'honneur, et M. le commandant Vitou, président honoraire.

Il a annoncé que si l'état de la caisse le permettait, l'Ancienne prendrait part à la Fête fédérale belge les 25 et 26 juin, à Ostende.

M. Sandras a remercié les dirigeants de la Société, assurant qu'il ferait tout le possible pour que l'Ancienne reprenne rapidement sa place parmi les toutes premières de l'Union de France.

Le sympathique et distingué président d'honneur, M. Ed. Roussel, a félicité gymnastes et dirigeants, tout en assurant qu'on pouvait toujours compter sur son précieux concours.

C'est dans une atmosphère de gaieté et de franche camaraderie que cette petite manifestation intime s'est terminée quelques instants après.

Le Comité est à nouveau convoqué pour mercredi, à 20 heures.

DEMANDEZ et EXIGEZ toujours du **Super-Bock.** 76389d

AU CERCLE COLOMBOPHILE « UNION ». — Les membres du Cercle Colombophile « Union », dont le siège est au Café Pandore, rue Pauvrée, se sont réunis samedi soir en un banquet pour fêter les succès de ses membres, MM. Edmond Browaeys et Gustave Debuigne, lors du concours de Tours, en 1920, imposé par M. le ministre de la guerre.

La fête était présidée par M. Félix Vanoutryve, vice-président d'honneur, ayant à ses côtés M. Henri Wibaux, président, et les membres de la commission.

Au champagne, l'aimable président, M. Henri Wibaux, a excusé M. Edmond Browaeys, empêché; il s'est ensuite fait l'interprète de tous les sociétaires pour féliciter les vainqueurs du grand tournoi ministériel.

Aux applaudissements de toute l'assistance, il se dit heureux d'avoir été chargé par M. le ministre de la guerre, de remettre au dévoué trésorier, M. Gustave Debuigne, le magnifique vase de Sèvres donné au premier lauréat de ce grand concours, qui avait réuni plusieurs milliers de pigeons. Il a aimablement félicité le président d'honneur, M. Edmond Browaeys, qui s'est classé quatrième à ce concours et qui a remporté un joli bronze d'art.

CHIen-DENTISTE. Genevoise, 2, r. Collège. Pose de dents. Consultations de 9 à 6 h. 556

WASQUEHAL

LA FETE DE GYMNASTIQUE DE L'« ESPERANCE ». — Dimanche prochain, à 15 h., dans la cour de l'école des garçons du Centre, la société de gymnastique municipale l'« Espérance », donnera avec la « Féminine », de Leers-Nord, une fête gymnique qui promet d'obtenir un succès sans précédent.

Avec le gracieux concours de la Fanfare de Wasquehal, dont les exécutions accompagneront les mouvements, l'« Espérance » et la « Féminine » feront une exhibition de mouvements d'ensemble et donneront les exercices de la 43e Fête Fédérale de Lille.

Le champion de France athlétique, P. Hantson, se produira au cours de la fête dans son travail d'équilibre avec son pupille Rémy.

Un cortège partira, avant la fête, de la rue des Villas-Ouvrières, et conduira les sociétés au terrain.

Les habitants peuvent retenir leurs places chez les membres de l'« Espérance ».

RETRAITES OUVRIERES. — Echange des cartes annuelles pour les assurés nés en mai, à la Mairie (3e guichet).

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt, H. Germain, 10 Nde-Place, Tg.

WATTRELOS

IL FAUT RESPECTER LES RECOLTES. — De nombreux enfants, en jouant, traversent les champs de blé, de seigle, etc. La police va veiller à ce que pareil fait ne se produise plus. Tout enfant vu traversant un champ sera l'objet d'un procès-verbal. Si l'enfant est trop jeune, la contravention sera relevée à la charge des parents.

LANNOY

LA MUSIQUE MUNICIPALE donnera son premier concert d'été jeudi 9 juin, à 19 h. 30, place Carnot. En voici le programme: Marche Américaine (Sousa); Frienna, fantaisie ouverture (Allire); Les Hirondelles, fantaisie (Hirchmann); La Houmarde, valse (Kelsia); Le Petit Duc, fantaisie (Lecocq); Friquet et Friquette, polka pour deux pistons, solistes G. Duponchelle et F. Delacrière; Défilé avec tambours et clairons.

FLERS-BREUCQ

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — Nous avons relaté l'accident dont fut victime, jeudi, un camionneur, M. Michel Fulart, 35 ans, qui, sur la route de Lille, a été comprimé entre deux véhicules.

Le blessé, transporté à l'hôpital de la Fraternité à Roubaix, a succombé, dimanche, à 18 heures, des suites d'un écrasement du thorax.

E. WERNER JOAILLIER-ORFEVRE 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 6 JUIN:

Marché de 8 h. à midi.

Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Communale de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

L'enseignement professionnel à Tourcoing

Création d'une Ecole du textile et d'un Atelier de fonderie à l'Institut Colbert

Nous avons dit que le Conseil municipal a décidé l'agrandissement de l'Institut Colbert pour répondre aux besoins de l'industrie et du commerce.

L'Institut Colbert est formé par la réunion sous une même direction et suivant le régime dit du condominium: 1° de l'école primaire supérieure de garçons; 2° de l'école pratique de commerce et d'industrie.

C'est de l'extension de l'école pratique qu'il est ici question.

Créée en 1916, cette Ecole comporta, dès l'origine, des ateliers pour l'apprentissage de la mécanique, de la forge et de la menuiserie.

Etendre la méthode d'enseignement professionnel éprouvée, et mise au point dans les premiers ateliers, telle fut la préoccupation constante de l'administration précédente et dont les successeurs ont à cœur de continuer l'œuvre.

C'est ainsi que furent successivement créés les cours pour électriciens, cordonniers, tailleurs, chaudronniers, maréchaux-ferrants, pâtissiers confiseurs; enfin l'Ecole du bâtiment, où se donnent, au profit des apprentis et jeunes ouvriers travaillant pour l'entreprise, des cours théoriques et pratiques d'apprentissage, concernant tous les corps de métier se rattachant à la construction.

L'Ecole, qui est définitivement assise, compte 1.270 élèves, soit 414 pour les cours du jour, 856 pour les cours du soir, qui fonctionnent en application de la loi du 25 juillet 1919.

Les jeunes gens qui quittent l'Ecole, à 16 ou 17 ans, en possession du certificat d'études pratiques industrielles, reçoivent, dans l'industrie, conformément à la décision de la Commission mixte, patronale et ouvrière, du 24 novembre 1919, un salaire horaire de 1 fr. 50, qui atteint, en fait, près de 2 fr., par l'addition de primes et indemnités diverses.

Dans son rapport, M. le docteur Leduc, maire, dit:

« Succédant à l'administration de M. Dron, à qui revient l'honneur de ces beaux résultats, nous avons le devoir de persévérer dans la voie de l'organisation méthodique, par la loi du 25 juillet 1919.

» Cette loi ne nous a pas pris au dépourvu pour la plupart des professions manuelles; elles nous fait une obligation de combler la lacune qui existe encore dans notre Ecole, en matière d'industrie textile.

» Nous en avions déjà la préoccupation lorsque nos honorables collègues, MM. Leveugle et Thuillier, ont, durant la séance du 14 mai 1920, déposé, sur le bureau de l'assemblée, deux motions motivées tendant à organiser, à l'Institut Colbert, l'enseignement théorique et pratique de l'industrie textile et l'apprentissage de la fonderie. »

La réalisation du projet exige une dépense de 3.000.000 fr.

Le projet a été favorablement sanctionné par la Commission municipale de l'enseignement technique et professionnelle, par la Commission locale professionnelle, par le Comité départemental de l'enseignement technique.

Le Conseil municipal ne pouvait que ratifier ces diverses décisions.

Le Retour des Morts Glorieux

Le mardi 7 juin arriveront en gare de Tourcoing, les corps de douze Tourquennois morts au champ d'honneur.

A 10 h. 30 les corps seront transportés solennellement dans la salle des Hospices, rue de Tournai, transformée en chambre funéraire d'où ils seront dirigés ultérieurement sur les cimetières de la ville.

Rendez-vous des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires invités par l'administration municipale, à 10 h., gare des voyageurs.

Les Tourquennois auront à cœur de venir rendre hommage à la mémoire de leurs compatriotes, morts glorieusement pour la France.

LE SUPER-BOCK est vendu partout 0 fr. 80 le litre. 76387d

LA REUNION DE PROPAGANDE D'ACTION FRANÇAISE. — Un auditoire de ligueurs tourquennois, roubaisiens, lillois et d'invités remplissait presque la grande salle des conférences de la rue de Tournai, dimanche après-midi, pour écouter quatre des meilleurs orateurs d'Action française.

De 3 à 6 heures, sous la présidence de M. Etienne de Resnes, délégué du duc d'Orléans pour la région du Nord, ceux-ci, par des côtés différents, ont fait la critique du régime républicain et exposé le programme monarchique. Ils ne se départirent, disons-le, à aucun moment d'une grande modération de langage et d'un souci très marqué de loyauté à l'égard de leurs adversaires.

Ouvrant la réunion, M. de Resnes retraça, à l'intention des profanes, l'historique de la Ligue d'Action française, républicaine à ses débuts, mais dont les membres, ajouta-t-il, s'aperçurent vite que seul un gouvernement avec un Roi à sa tête était capable de donner au peuple la liberté et lui permettrait de faire lui-même son propre bonheur.

Ce fut alors que M. Marcel Azais, rédacteur des « Essais critiques », s'efforça de démontrer que la monarchie donnerait à la France dans le monde un tout autre rayonnement que la République. Il développa avec des aperçus assez intéressants cette idée que l'Action française est une école de vérité, d'intelligence et d'action.

L'absence totale de direction économique, affirma cet autre orateur, M. Pierre Héricourt, publiciste, a fait que la France n'a pas su tirer du Traité de Versailles tous les avantages matériels escomptés par sa victoire. S'appuyant sur nos graves difficultés d'ordre financier, commercial et industriel, l'orateur s'est livré à une critique véhémente de l'Etat républicain, déclarant que « le mal vient moins des hommes que des institutions. »

Après lui, M. Georges Valois, l'auteur apprécié de « l'Economie Nouvelle », apporta ses conceptions sur une restauration financière qui, pour lui, ne peut aller sans la restauration monarchique. Il eut des considérations très judicieuses sur l'emprise de la finance juive internationale.

Ironiste surtout, M. Marie de Roux, avocat à la Cour d'appel de Poitiers, ne laissa pas dans l'ombre les lacunes du traité de paix, touchant, surtout, les moyens de coercition à l'égard de notre débiteur de mauvaise foi. Il en existe néanmoins, tels ceux qui frapperaient l'Allemagne dans ses grandes entreprises capitalistes. Mais, pour M. de Roux aussi, le gouvernement républicain n'a pas l'unité de direction et la continuité de vues que réclament plus impérieusement encore les circonstances actuelles.

Sans ordre du jour, sans contradictions ni incidents, M. de Resnes leva la séance, après avoir prononcé quelques paroles résumant le point de vue monarchiste des quatre orateurs d'Action française.

A midi, le délégué du duc d'Orléans avait présidé un banquet de 120 couverts à l'Hôtel Cornet. Dans son toast, il complimenta l'organisateur de la réunion, M. Pierre Aubert, vice-président du bureau de propagande de Lille, Roubaix, Tourcoing. Il fit aussi voter une adresse de fidélité et d'attachement au duc d'Orléans.

JOLI CHOIX Robes et Beau de Plumes. Maison Peuget, 7 et 9, rue St-Jacques, Tg. 76056

GRANDE BAISSE sur la « Raleigh », bicyclette tout acier. Seul agent pour Roubaix-Tourcoing: Emile Couvreur, 53, rue Saint-Jacques, Tg. 76583d

A L'AMICALE COLBERT. — En l'honneur d'un ancien légionnaire. — Un groupe de l'Amicale Colbert s'est rendu chez M. Georges Prouvost, Grand'Place, à l'occasion de sa récente nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Très heureux de cette distinction qui va à l'un des leurs, M. Wagnon, président, au nom des camarades de Colbert, adresse au nouveau légionnaire les plus cordiales et fraternelles félicitations de l'Amicale pour la haute distinction dont il vient d'être l'objet, récompense si méritée et si justifiée par les nombreuses et belles citations obtenues au cours de la guerre.

Des fleurs sont ensuite offertes comme gage du sincère attachement et de la vive sympathie de tous les Colbertistes.

Un vivat très chaleureux est alors chanté.

M. Georges Prouvost remercie en termes aimables et pendant quelques instants il retrace des scènes de la guerre qui impressionnent les camarades.

Les vins d'honneur sont servis et c'est dans une joie partagée que les Colbertistes témoignent leurs sentiments de bonne camaraderie et de parfaite confraternité.

DEMANDEZ et EXIGEZ toujours du **Super-Bock.** 76390d

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la chocolaterie Delespaul-Havez, un manœuvre, M. Florentin Delmaere, 70 ans, rue de Rouges-Barres, 18, s'est brûlé à l'auriculaire droit en alimentant son calorifère.

— Un biscuitier, Gustave Lévêque, 39 ans, rue de Lille, cour Dercin, à La Madeleine, a été blessé à l'auriculaire droit par le bâti de sa machine.

LILLE

LA JOURNÉE DES PRISONNIERS POLITIQUES

Les prisonniers politiques de Lille ont reçu, ce matin, à 9 h. 30, à la gare centrale, la délégation belge des prisonniers politiques de la Flandre Orientale. La bienvenue leur a été souhaitée par M. Thellier de Poncheville.

UN SERVICE RELIGIEUX

A midi, à l'église St-Michel, a été célébrée une messe solennelle à laquelle assistaient MM. Pasqual, député; le général Dauvé, Mgr Delattre et Mgr Lebbe, tous deux anciens prisonniers, délégués par Mgr Quilliet.

Mgr Delattre a prononcé le sermon de circonstance et rappelé la mémoire des fusillés de la paroisse.

La messe a pris fin à midi 45.

LE BANQUET

A une heure, un banquet de 150 couverts a eu lieu Salle des Etudiants, rue de Valmy.

A la table d'honneur, MM. Pasqual, député; Potié, sénateur; Mlle Lhotellier, directrice de l'Hôpital de Cambrai. Jacques Regnier, secrétaire général de la Préfecture; Guilbaut, conseiller général; le général Dauvé; la comtesse Jeanne de Belleville; Mme Cail; M. Lontgens, président du jury d'honneur des prisonniers politiques de la grande guerre de la Flandre Orientale; Mlle Louise Thuliez, secrétaire général; le comte Verhaegen, vice-président de la Ligue Nationale Belge; Mlle Vanhoutte, membre du bureau.

Au dessert, M. Auguste Potié, président de l'Association, a donné lecture de lettres d'excuses. Il adresse un hommage ému aux représentants belges pour la solidarité dans la souffrance qui se continue maintenant dans la paix entre les deux nations sœurs.

Le baron Verhaegen lui répond en assurant que les Belges seront toujours à nos côtés pour le triomphe de la sainte cause du droit.

Il évoque le souvenir de Mlle Louise de Bettignies, sa voisine de prison, et, saluant les héroïsmes présents, il remet une gerbe de fleurs à Mme la comtesse de Belleville.

Après lui, M. Pasqual, député, apporte le salut fraternel à la Fédération des Associations de France qui groupent 450.000 membres.

Il s'associe aux orateurs précédents qui ont rendu un hommage particulier à Mlle Louise Thuliez et donne lecture d'un télégramme que vient de recevoir l'héroïne lilloise: « Bruxelles, chaleureuses félicitations, nomination officier Empire britannique. » Mlle L. Thuliez se trouve être la seule femme de France qui ait le droit de porter l'uniforme d'officier britannique.

Mgr Delattre apporte à l'Association les vœux et félicitations de Mgr Quilliet.

Puis, M. Beltète, professeur au lycée de Tourcoing, donne lecture de deux télégrammes de sympathie adressés aux souverains belges.

L'ASSEMBLÉE GENERALE

Après le banquet, les prisonniers ont tenu une assemblée générale.

Mlle Thuliez, secrétaire, donne lecture des rapports moral et financier et établit le bilan des revendications.

Divers vœux sont adoptés par l'assistance concernant les récompenses à attribuer aux prisonniers politiques, l'assimilation des orphelins fils de fusillés ou morts en captivité aux pupilles de la nation, le transfert des corps des civils morts en captivité, etc...

M. Pasqual entretient l'assemblée de la création d'une commission interparlementaire des prisonniers et promet son concours pour appuyer les revendications adoptées.

Avant de se séparer les prisonniers ont voulu témoigner toute leur satisfaction au vaillant député du Nord en votant une adresse de remerciements à M. Pasqual.

Fédération des Syndicats d'initiative du Nord

L'ASSEMBLEE GENERALE

La Fédération des Syndicats d'initiative du Nord s'est réunie en assemblée générale, à Lille, dimanche à 10 h., salle de la Société Industrielle, sous la présidence de M. Mahieu, secrétaire général du Ministère des Travaux publics, secrétaire de l'Office national du Tourisme, entouré de MM. Delepoulle, président des « Amis de Lille »; René Lefebvre, député du Nord; Fernand Plouvier, vice-président des « Amis de Lille », etc.

De nombreux délégués des divers Syndicats d'initiative de la région, Amiens, Arras, Boulogne, Douai, Cambrai, Cassel, Bergues, Wimereux, Le Touquet, Paris-Plage, etc., y assistaient.

M. Reubrez, secrétaire de la Fédération, après un souhait de bienvenue, donne lecture du rapport moral de la Fédération.

M. Van den Heede, trésorier, établit le bilan financier de la société et adresse un salut particulier au Touring-Club de France qu'il remercie de la subvention qu'il a envoyée aux Syndicats d'initiative.

L'assemblée adopte l'idée de la fondation d'une Commission directrice de la Fédération composée de cinq membres choisis dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

Après lecture